
Programme de Formation

Finance durable : Le cadre réglementaire pour les acteurs et produits financiers

Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Juristes

Collaborateurs de département RSE ou finance durable

Compliance officer



Objectifs pédagogiques

- Connaître les objectifs du cadre européen en matière de finance durable
- Connaître l'impact des nouvelles réglementations sur les produits bancaires ou financiers (bonds, fonds, produits dérivés, prêts, gestion sous mandat...)
- Savoir anticiper les futures évolutions réglementaires
- Savoir appréhender les enjeux de la donnée extra-financière



Description

Depuis la publication de son plan d'action, l'Union européenne s'est positionnée comme leader de la finance durable dans l'objectif de réorienter les capitaux privés vers des investissements alignés avec l'accord de Paris et répondant aux enjeux environnementaux et sociaux.

Le cadre réglementaire applicable à la finance durable s'est considérablement renforcé : de l'établissement de la taxonomie à la standardisation des green bonds en passant par les obligations de transparence, tous les produits et acteurs bancaires et financiers sont concernés.

1. Un changement de paradigme : de la soft law à la hard law
2. Le Plan d'Action de la Commission Européenne : réalisations et perspectives
3. Comprendre la taxonomie européenne
 - 3.1 Les concepts clés
 - 3.2 Quelles applications pour la taxonomie ?
4. Les nouvelles obligations de transparence
 - 4.1 Les enjeux de la donnée extra-financière dans le cadre de la NFRD
 - 4.2 Les obligations de transparence propres aux acteurs financiers
 - 4.3 Présentation du règlement SFDR



FORMATION

- 4.4 Les enjeux de la mise en œuvre
- 5. Adaptation des produits bancaires et financiers ou labellisation
 - 5.1 L'exemple des green bonds standards
 - 5.2 Le futur des produits finance durable
- 6. Les défis de la distribution des produits financiers (révision de MiFID, IDD)

**Prérequis**

Cette formation ne nécessite pas de Prérequis.

**Modalités pédagogiques**

Formation interactive et pratique : présentation théorique, cas pratiques, quizz, analyses de bonnes pratiques

**Moyens et supports pédagogiques**

Remise du support pédagogique aux stagiaires

**Modalités d'évaluation et de suivi**

Un questionnaire préalable ainsi qu'une auto-évaluation d'entrée sont envoyés aux participants en amont de la formation pour mesurer leur niveau de maîtrise et permettre au formateur d'adapter sa pédagogie

Signature d'un émargement par les participants et le formateur afin de justifier l'assiduité de chacun (émargement électronique)

Recueil à l'oral des besoins par le formateur au démarrage de la formation

Echange en fin de formation entre les participants et le formateur pour valider que la formation a bien répondu aux attentes des participants et que les objectifs pédagogiques ont été atteints

Un questionnaire d'évaluation (auto-évaluation sortie de formation) est envoyé aux participants pour mesurer l'acquisition des compétences à l'issue de la formation

Un formulaire de satisfaction est rempli par les participants à l'issue de la formation pour recueillir leurs satisfactions et mesurer la qualité de la formation assurée.

Une attestation est délivrée à l'issue de la formation